

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 6 octobre 2014

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 6 octobre -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----01/10/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----01/10/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LABEYRIE Nicolas, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusé : CABANNES Pierre

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Taxe d'Aménagement

Monsieur le Maire propose que la délibération du 29 novembre 2011, instaurant la Taxe d'Aménagement, les taux et les exonérations, valable jusqu'au 31 décembre 2014, soit reconductible d'année en année sauf renonciation expresse.

Le Conseil Municipal,

Accepte cette proposition.

Fait à MONTREAL le 22 avril 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 6 octobre 2014

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 6 octobre -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----01/10/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----01/10/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, ANTONIAZZI Jean-Pierre, BETUING Serge, CASTAY Jean-Marc, Mmes CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse, MM. LABEYRIE Nicolas, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusé : CABANNES Pierre

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Taxe d'Aménagement

Monsieur le Maire propose que la délibération du 29 novembre 2011, instaurant la Taxe d'Aménagement, les taux et les exonérations, valable jusqu'au 31 décembre 2014, soit reconductible d'année en année sauf renonciation expresse.

Le Conseil Municipal,

Accepte cette proposition.

Fait à MONTREAL le 22 avril 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.